

CHARTRE D'UTILISATION DES TABLETTES NUMÉRIQUES



Espace Jeunes / Accueil Jeunesse du Perray
Salle des Genévriers
Espace de la Mare au Loup, 14 rue de Houdan
01 34 84 66 38 / 06 69 09 55 59
espace.jeunes0686@orange.fr
AJP Le Perray | Facebook
www.leperray.fr

20¹⁹
20

ACCUEIL JEUNESSE DU PERRAY

TABLETTES NUMÉRIQUES

Les tablettes numériques permettent l'accès à internet, à des applications et des contenus préinstallés. Elles sont en consultation dans les différents espaces de l'A.J.P.

SERVICE PROPOSÉ

L'équipe d'animation est à la disposition des jeunes afin de les initier à l'outil numérique et les accompagner dans leurs recherches. L'équipe proposera également des animations autour du multimédia.

ACTIVITÉS POSSIBLES

- Rechercher une information.
- Ecouter de la musique et regarder des vidéos.
- Lire.
- Prise de photos et vidéos.
- Communiquer.
- Utilisation de jeux et applications gratuites.

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès aux tablettes numériques se fait sur inscription auprès d'un des membres de l'équipe d'animation. Le temps de consultation est fixé à une heure maximum par jour.

Pour y avoir accès, l'utilisateur doit lire et accepter le présent règlement.

Wifi : l'A.J.P propose un accès Wifi gratuit dans le cadre d'utilisation du matériel multimédia de la structure.

FILTRAGE DE L'ACCÈS À INTERNET

Les tablettes numériques sont équipées d'un logiciel de contrôle parental pour protéger les mineurs et éviter les usages délictueux.

INTÉGRITÉ DU MATÉRIEL

La responsabilité de l'utilisateur est engagée vis-à-vis du matériel qu'on lui a confié pour un temps défini. En cas de dégradation, il devra rembourser le montant de la réparation ou le prix d'achat du matériel dégradé.

INTÉGRITÉ DU CONTENU

Il est interdit de modifier la configuration des tablettes numériques. En cas d'incident technique, il doit être fait appel immédiatement à un membre de l'équipe d'animation.

Tout téléchargement d'applications doit se faire en présence d'un animateur.

Il est également interdit d'utiliser d'autres applications que celles mises à disposition sur le matériel cité ci-dessus.

STOCKAGE DE DONNÉES PERSONNELLES

Après chaque utilisation, l'utilisateur devra veiller à effacer ses fichiers et informations personnelles.

RESPECT DE LA LÉGISLATION

L'utilisateur s'engage à respecter la législation en vigueur (respect de la personne humaine, droit d'auteur,...), et s'interdit toute diffusion de données de toute nature pouvant porter atteinte au droit d'un tiers ou constituer une infraction.

N'est pas admise la consultation de sites/contenus contraires aux missions des établissements publics et à la législation française, notamment les sites/contenus qui font l'apologie de la violence, de pratiques illégales ou de discriminations ainsi que les sites/contenus contraires à la morale (pornographie, etc.).

Les animateurs de la structure pourront à tout moment stopper la consultation d'un contenu jugé non adapté à l'utilisateur, se gardant seul le droit et la responsabilité d'évaluer le caractère inapproprié d'un contenu multimédia.

La représentation et la reproduction d'une œuvre (textes, images, vidéos, cartes, musiques, logiciels...) sont protégées par le droit d'auteur et la législation sur la propriété intellectuelle. Aucune atteinte ne peut être portée à l'intégrité de l'œuvre, et toute utilisation, autre que celle réservée à un usage strictement privé, doit être soumise à l'autorisation de l'auteur et des ayant-droits.

RESPECT DE LA LÉGISLATION

Le non-respect des règles d'utilisation de l'espace multimédia et des services numériques pourra entraîner une suppression de l'accès aux services.

Ce présent règlement est susceptible d'évoluer.



Août 2019

Espace jeunes / AJP - Site de la Mare au Loup - 01 34 84 66 38
14 Rue de Houdan - 78610 Le Perray en Yvelines